

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[PARCOURS 1 - Consulter le corpus des recueils collectifs de poésies françaises du XVI^e siècle apparentés au *Trésor des joyeuses inventions*](#)[Collection](#)[ŒUVRE : Traductions de latin en français](#)[Collection](#)[Édition : 1554 - Traductions de latin en français - Groulleau](#)[Item\[1554_Tradlatfr_Grou\] 051](#)
[S'on ne mouroit qu'en guerre, ou par exces](#)

[1554_Tradlatfr_Grou] 051 S'on ne mouroit qu'en guerre, ou par exces

Présentation générale du poème

Titre de la pièce D'un Vieillard.

Incipit non modernisé S'on ne mouroit qu'en guerre, ou par exces

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Présentation de l'exemplaire

Formatin-16

Imprimeur-libraire Groulleau, Étienne

Date 1554

Lien vers la notice du catalogue de la bibliothèque où est conservé l'exemplaire <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb393312267>

Type de numérisation Numérisation totale

Transcription du poème

Texte

S'on ne mouroit qu'en guerre, ou par exces

Ce viellard cy fust au nombre des vifz :

Mais il fut pris d'un plus estrangè acces

Quand ses esperitz furent du corps raviz

{B7v} Les medecins furent tous d'un avis

Qu'il eust encor' bien longuement vescu

Si n'eust esté le regret d'un escu

Qu'il despendit pour santé acquerir

Dont il reprint le mal qui l'a vaincu

Aymant trop mieux un escu que guerir.

Forme poétique Dizain

Emplacement du poème

Rang dans le recueil n° 051

Informations sur la notice

Contributeur(s) Primot, Carole

Éditeur Équipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légales

- Fiche : Équipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Image(s) : Source gallica.bnf.fr / BnF

Notice créée par [Équipe Joyeuses Inventions](#) Notice créée le 13/09/2019 Dernière modification le 04/11/2021

ET INVENTIONS.

Elle soudain me prend entre ses bras
Ayant desir faire, bon gré ma vie,
Celà dequoy ie auois pareillꝰ enuie,
Mais lors ie fuz commꝰ vn ironc en coing:
Ha maleureux ta pensẽe assouuie
Est à souhait, & tu faux au beloing,

*De la iustice & pitie de Zeleucus pris
du Latin par I . B.*

Zeleucus fit a son pais la loy
Que qui seroit en adultere pris
Perderoit les yeux. Auint que de ce Roy
Le propre filz, du crime fut repris,
Zeleucus veult qu'en la loy soit compris
Sans quelque esgard: le peuple mercy crie
Lors luy voulant sa loy estre acomplie
S'arrachẽ vn œil, l'autre au filz seul coupable
Dont merita le non toute sa vie
De loyal inge & pere pitoyable.

D'un vieillard.

S'on ne mouroit qu'en guerrẽ, ou par exces
Ce viellard cy fust au nombre des vifz:
Mais il fut pris d'un plus estrangẽ acces
Quand ses esperitz furent du corps rauiz
Les

TRADUCTIONS

Les medecins furent tous d'un auís
Qu'il eust encor' bien longuement vescu
Si n'eust esté le regret d'un escu
Qu'il despendit pour santé acquerir
Dont il reprint le mal qui la vaincu
Ayant trop mieux un escu que guerir.

De frere Iean & de la vielle
par M. G.

Vne viellz vn iour confessoit
Ses ofenses à frere Iean,
Et ceste vielle ne cessoit
De vessir de crainte & d'ahan
Ce pauvre frere disoit : bran
Vertu, sang bieu voicy merueille,
Despechez vous, lors dist la vielle:
Conseillez moy mon pere en Dieu
Par bieu, dist il ie te conseille
Aller vessir en autre lieu.

De frere Lubin par L. J.

Frere Lubin reuenant de la questé
Auoit tout beu & mange par la voye,
Quand fut venu, comme vne pauvre beste
Tout le couuent paistrz au chaps le renuoye
Frere